

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DU  
PATRIMOINE DE L'ETAT ET DES  
INVESTISSEMENTS PRIVES  
SERVICE FINANCIER DU CADASTRE  
DE MATAM  
N° 664/MEF/DGPEIP/SFCM/2025  
TEL : 624 79 52 59 // 623 61 10 83  
ZONE : COLEAH : CITE, DOMINO, IMPRIMERIE ET  
ET LANSEBOUNYI

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

EXERCICE 2025



Conakry, le 26 MAI 2025

**NOTIFICATION DE PAIEMENT DES REDEVANCES D'OCCUPATION  
PRIVATIVE DU DOMAINE ET DU CADASTRE**

EN REFERENCE AUX DISPOSITIONS :

Du décret N° 99/094/PRG/SGG, du 13 septembre 1999, portant attribution et organisation du service financier du cadastre, de la conservation foncière et de la gestion du domaine de l'Etat ; De l'arrêté conjoint 1092/MUHAT/MEFP, portant fixation des barèmes des redevances domaniales, des couts d'aliénation des domaines privés de l'Etat, Du code foncier et domanial de la République de Guinée, titre IV, Chapitre I et II ; Du texte de loi portant code révisé des collectivités locales en République de Guinée, Titre V, Chapitre, III.

**IL est notifié à :**

Nom et Prénom (s) : MT SOLUTION

Activités exercées : COMMERCE

Quartier de résidence : COLEAH LANSEBOUNYI

Le paiement de : 7 550 400 GNF, de redevances d'occupation du domaine et du cadastre.

Mode d'évaluation

Superficie	Tarif ( GNF ) / m <sup>2</sup>	Montant ( GNF )
130	58080	7 550 400 GNF

Rappels :

- 1- La présente notification n'est ni plus, ni moins, qu'une information financière ;
- 2- Elle n'équivaut pas juridiquement à une autorisation d'occupation ;
- 3- Elle est déposée à l'occupant afin qu'elle s'acquitte de son obligation en payant le montant de la redevance sur le compte du receveur communal dans un délai de 72 heures

N° 001-190-2011000019-70

ME Keita (chef)

Le Chef Service Financier Cadastre



FODE SAMOURA

TRAVAIL JUSTICE SOLIDARITE

622-20-70-89

664-52-51-98



Marie de Matam - Conakry - République de Guinée

Bâtiment : Etat Civil ; Tel : 624 79 52 59 , Email : cadastrematam.dgpeip.mef@gmail.com

Guinée